

COMPTE RENDU de l'assemblée diocésaine du 26 juin 2021

1. Les conséquences du COVID sur la vie des équipes CCFD

Après un échange en groupe, nous avons listé ensemble les fruits que nous gardions de cette période :

Volonté de maintenir le lien entre nous malgré les contraintes de la pandémie

De la créativité, une réelle adaptation, en développant l'usage du numérique, sortie de nos routines

Conscience d'une appartenance à une réalité beaucoup plus vaste que l'équipe grâce aux nombreux webinaires proposés par le CCFD

Les communautés paroissiales ont du mal de retrouver leur vitalité antérieure et les prêtres sont plus disponibles pour des propositions nouvelles. Il y a un créneau dont les équipes pourraient s'emparer pour rendre visible le CCFD dans les paroisses

2. Le nouveau Rapport d'Orientation :

A l'assemblée générale d'août 2020 ont été votées les 10 orientations, résultats de débats pendant un an entre les bénévoles du CCFD (sous forme de controverses). Ces 10 orientations se retrouvent à la fin du RO et elles ont nourri l'élaboration de ce RO.

Celui-ci débute par un constat de ce qui a changé depuis 2014 dans notre société et dans le monde et les signes d'espérance et rappelle les piliers d'une terre solidaire (pièce jointe 1)

Puis définit des axes pour être force de changement : (pièce jointe 2)

Nourrir notre vision

Faire vivre l'esprit de fraternité dans l'Eglise et dans le monde

S'engager prioritairement dans quatre champs d'action :

Construire la souveraineté alimentaire

Promouvoir un modèle de développement fondé sur la justice économique

Mettre en œuvre une stratégie globale concernant les migrations internationales

Promouvoir une culture de paix

Se donner de nouveaux moyens d'action

Puis chaque groupe a échangé sur la manière dont il recevait ce RO et se préparait à le faire vivre là où il est.

3. Retour sur l'AG de juin 2021 :

Les rapports moral et financier ont été approuvés. Le résultat 2020 est excédentaire de 1,8 M € qui ont été affectés au ¾ au soutien des partenaires sur 3 ans.

Le texte sur la déclinaison stratégique du RO a fait l'objet de débat très participatif et a été approuvé. Il définit les objectifs et les résultats à atteindre dans 6 ans. (Voir texte complet en pièce jointe)

Ces objectifs sont d'abord :

- **Le CCFD Terre Solidaire nourrit sa vision à l'aide d'un laboratoire d'idées** qui a vocation à être un espace de partage, et de co-construction de la vision de l'ensemble Terre Solidaire afin de fournir chaque année une analyse prospective sur des domaines d'action prioritaire de l'association.
- **Le CCFD Terre Solidaire structure prioritairement son action autour de 4 champs thématiques :** la souveraineté alimentaire, la justice économique, les migrations internationales, la paix et le vivre ensemble.
Ces 4 champs thématiques donneront lieu chacun à :
 - un texte de positionnement qui intègre la conversion à l'écologie intégrale selon Laudato Si.
 - une stratégie globale triennale regroupant notre action de partenariat, de plaidoyer et de mobilisation citoyenne de manière cohérente et conforme au positionnement.
- **Le CCFD Terre Solidaire agit contre le patriarcat identifié comme l'une des causes structurelles de la faim et des inégalités.** Pour cela il
 - Réalise un travail de définition du thème coconstruit avec des partenaires et un texte de positionnement
- **Le CCFD-Terre Solidaire agit pour que l'Eglise en France et dans le monde vive pleinement la solidarité internationale, développe un esprit de fraternité et devienne plus synodale.**
Puis 7 autres objectifs qui ont vocation à renforcer notre capacité d'agir et notre impact.

4. Les 60 ans du CCFD le 16 octobre à Versailles

Le 16 octobre après midi (de 14h30 à 18h) auront lieu à Versailles, pour fêter les 60 ans du CCFD dans les Yvelines, les « Rencontres pour une Terre Solidaire » sous forme de deux tables rondes.

L'une aura pour thème **Nourrir la planète** et l'autre Agir **pour une économie plus juste**. On y retrouve deux axes de travail du nouveau rapport d'orientation : la souveraineté alimentaire et la justice économique.

Ces tables rondes permettront de présenter le point de vue du CCFD sur la question et de le confronter à celui d'autres acteurs ou alliés : agriculteur de la confédération paysanne et membre du CMR, représentant d'Artisans du Monde, de Terre de lien, du crédit Coopératif, du MCC, d'un syndicat, et d'une coopérative.

Il est suggéré que ces tables rondes soient retransmises aussi en visio. Cette possibilité sera étudiée par l'équipe de préparation en septembre.

5. La campagne de plaidoyer :

Le groupe plaidoyer constitué en 2021 s'est mis au travail sur une campagne en direction des députés qui ont été élus en 2017 et qui avaient été interpellé par le CCFD sur un certain nombre de points. L'idée est de retourner vers eux pour faire le bilan en fin de mandat sur ce qu'ils ont fait ou pas fait par rapport à leurs engagements de 2017.

La commission plaidoyer a rédigé un modèle de lettre à envoyer à nos députés pour leur proposer une rencontre, puis elle a choisi 5 engagements parmi ceux proposés en 2017.

Les bénévoles sont invités à

- Envoyer le courrier (en pièce jointe) au député de leur circonscription (début septembre)
- Approfondir les fiches fournies par le groupe plaidoyer (fin septembre) sur chacun des 5 points
- Rencontrer leur député et faire le bilan avec eux sur ces 5 points

L'évaluation de cette démarche sera présentée lors d'une prochaine assemblée diocésaine.

L'équipe envisage un nouveau plaidoyer auprès des candidats aux élections législatives de 2022. Le thème n'est à l'heure actuelle pas défini.

6. Appel à candidatures pour les élections à l'AR du 9 octobre 2021

Une nouvelle commission nationale "Axes thématiques" est créée. Elle va traiter chacun des thèmes de manière transversale en intégrant le soutien aux partenaires, l'ECSI, le plaidoyer et la mobilisation citoyenne.

Elle est constituée de membres des MSE et de membres du Réseau. Elle se subdivise en 4 sous-commissions afin d'assurer avec les salariés la mise en œuvre des stratégies de chacun des champs thématiques et le plan d'action annuel.

L'Assemblée régionale aura lieu samedi 9 octobre à Paris (lieu à préciser). Elle procédera à l'élection de :

4 délégués à l'assemblée générale 2022 et 2 suppléants

3 à 5 nouveaux membres de l'équipe d'animation régionale

4 représentants pour la commission des axes thématiques (1 par sous-commission)

Pour la commission des ressources financières les représentants seront cooptés en fonction de leur compétence.

Un appel à candidature est lancé par l'EAR. Il faut les faire parvenir avant le 11 septembre.

7. La campagne justice climatique :

Les objectifs de cette campagne :

- Obtenir le retrait du secteur des terres du point 6 de l'accord de Paris
- Rendre visible les messages du CCFD sur la compensation carbone et la justice climatique
- Donner envie de nous rejoindre et recruter de nouveaux bénévoles

Les outils :

- Un guide d'appropriation du thème
 - Un kit de mobilisation avec des formats d'actions proposées
 - Du matériel type affiches, banderoles flyer
- Voir PPT de présentation en pièce jointe

8. Réflexions de l'EAD sur ses missions :

L'EAD a travaillé depuis février 2020 sur sa mission, au service de l'animation du CCFD sur le diocèse.

Après avoir fait un diagnostic de l'état des lieux aussi bien concernant la vitalité des équipes, l'état du recrutement de nouveaux bénévoles, le lien avec l'église locale et diocésaine ainsi que le lien avec les instances régionales et nationales du CCFD ; des priorités ont été dégagées pour les années à venir :

- Être force de proposition en s'appuyant sur une vision à moyen terme dans les Yvelines
- Définir une stratégie par rapport aux orientations du national avec un bilan annuel en juin
- Développer des projets collectifs qui donnent envie : décision collégiale, délégation, ...
- Développer le lien diocèse et société civile
- Recruter et accueillir de nouveaux bénévoles
- Accompagner les bénévoles dans leurs actions : soutenir l'existant, le pérenniser, aider les projets en construction, permettre leur mise en œuvre

Il reste à définir les modalités d'organisation de l'EAD pour mettre en œuvre ces missions. Ce sera fait en septembre et communiqué à la prochaine assemblée diocésaine.

La secrétaire
Anne SALVO

PJ : PPT présentation du RO

Texte sur la mise en œuvre du RO adopté à l'AG de juin 2021

Lettre à envoyer aux députés pour le plaidoyer

PPT présentation de la campagne justice climatique